

Suppression de l'Observatoire National de la Sécurité !

Vous vous souvenez sans doute de cette affiche

Elle avait été élaborée à la fin des années 1990 par la Commission « Sécurité, Santé, Hygiène et Sport » (SSHS) de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement (ONS); commission dans laquelle le SNEP-FSU (particulièrement Jean-Paul TOURNAIRE) avait apporté toute son expertise.

D'autres documents l'accompagnaient : Le guide de surveillance des équipements et matériels sportifs, le cahier d'état et du suivi, le modèle de conventions tripartites, ... Tous conçus pour **développer la culture de la sécurité et agir pour la prévention.**

Ces documents sont en cours de réécriture depuis plus d'un an. Le SNEP-FSU (Nathalie FRANCOIS),

membre de la commission SHHS en qualité d'expert, s'est attaché à ce que soient intégrées les problématiques de l'enseignement de l'EPS et de l'animation du sport scolaire (conditions d'accès aux équipements extérieurs à l'établissement, partage et gestion du matériel, responsabilités de l'entretien et de la maintenance, etc.). L'édition et la diffusion de ces documents seront-elles réalisées malgré le coup d'arrêt porté à l'ONS ?

En effet, le 14 novembre 2019, le 1^{er} ministre a décidé de mettre fin aux commissions de l'ONS répondant ainsi à la volonté exprimée par Emmanuel MACRON dans son discours de sortie du grand débat en avril dernier, de "supprimer nombre d'organismes inutiles".

L'ONS fait ainsi les frais de la chasse aux « comités Théodules ». Une économie de 11 000€/an....

Cela prêterait à sourire si l'enjeu d'évaluation, d'informations et de conseils en matière de sécurité et de prévention n'étaient pas aussi essentiels pour les collectivités de tutelle des établissements scolaires, les collectivités propriétaires des établissements, les personnels et les élèves !

